

LITURGIE ET DISCIPLINE

BÉNÉDICTION APOSTOLIQUE A L'ARTICLE DE LA MORT

Dans la formule de la Bénédiction apostolique à l'article de la mort, doit-on, après le *Confiteor* et le *Misereatur*, ajouter *Indulgentiam*? C'est une question qui rendait perplexes la plupart des rubricistes. De Herdt (S. Liturg. Prax. tome III, No 310) traitant cette question concluait : "Practice dicendum est, utrumque fieri posse, scilicet vel *Indulgentiam* omitti, quia in forma non ponitur, vel addi, quia alias semper dicitur".

Cependant comme le Rituel Romain, sans mentionner que l'on devait dire *Indulgentiam*, ajoutait après *Misereatur* : etc., un grand nombre d'auteurs dont les *Ephemerides liturgicae*, (avril-mai 1920, page 199) enseignaient que l'on devait réciter le *Confiteor* dans sa forme habituelle, c'est-à-dire, en y joignant l'*Indulgentiam*.

Maintenant la question semble avoir été tranchée par l'édition typique du Bréviaire romain, approuvée par la S. C. des Rites, le 25 mars 1914. Dans la formule d'indulgence plénière à l'article de la mort, insérée à la fin du volume, la rubrique se lit ainsi : "Tunc dicto ab uno e Clericis astantibus *Confiteor*, Sacerdos dicat *Misereatur* et *Indulgentiam*. (Cf. *Eph. Liturg.*, juin 1920, page 239.)

CHRONIQUE DIOCÉSAIN

Rénovation de vœux. — Jeudi, le 12 août, avait lieu au couvent de Jésus-Marie, Sillery, une cérémonie de rénovation de vœux présidée par M. le chanoine C. Richard.

Ont prononcé les vœux perpétuels : Marie Saint-Christophe, Marguerite Robichaud, Inkermann, N. B. ; Marie Sainte-Claire d'Assise, Rose-de-Lima Lavoie, Ile-aux-Grues ; Marie Saint-Pierre Canisius, Marie-Louise Lavoie, Trois-Pistoles ; Marie Saint-Charles Borromée, Marguerite Dionne, Bienville ; Marie Saint-Philippe Béniti, Florida Boucher, Woonsocket, R. I. ; Marie Saint-Euclide, Hedwige Péloquin, Woonsocket, R. I. ; Sœur Sainte-Ludvine, Anna Vallières, Saint-Henri ; Sœur Sainte-Zita, Alvine Soucy, Saint-Pascal ; Sœur Sainte-Léa, Almida Fournier, Notre-Dame-de-Lévis ; Sœur Saint-Alfred, Régina Gélinas, Fall, River, Mass.

Vêture et profession. — Le même jour, à huit heures, au même endroit, il y eut cérémonie de vêture et de profession présidée par son Eminence la cardinal L.-N. Bégin. Le révérend Père T. Hudon, S.J. a fait le sermon de circonstance.